



Procès-verbal de la 6ème séance de la CONFÉRENCE ROMANDE DE LA FORMATION CONTINUE

Yverdon-les-Bains, HEIG-VD, le 2 novembre 2009

Présent(e)s : Mmes et MM. J. Aubert, B. Bachelard, P. Barras, P.-A. Bex, J.-P. Brügger, L. Comte, T. Erb, A. Girardin, D. Juillerat, F. Le Vallois, F. Loi Zedda, S. Manco, Ph. Merz, B. Morand-Aymon, L. Python, J.-L. Portmann, S. Rolle, P. Rywalski, A. Sanchez, G. Savary, J. Stroumza, (21)

Excusé(e)s : Mmes et MM. Ch. Bonvin, Ch. Darbellay, Y. Flückiger, N. Galland, J.-P. Graber, H. Hiltbold, A. Hohenweg, Ch. Levrat, A. Marra, I. Mellos, B. Monnet, J. Neiryck, R. Nordmann, A. Petitpierre, M. Roth-Bernasconi, C. Sallort, A. Schlaefli, A. Seydoux-Christe, C. Simoneschi-Cortesi, J.-F. Steiert, I. Taher-Selles, A. Thorens Goumaz, O. Tschopp, (23)

Présidence : Mme G. Savary

Vice-Présidence : Mme B. Morand-Aymon, M. D. Juillerat

PV : Mme M. Egger

G.Savary ouvre la séance et remercie M. Christian Kunze, directeur de la HEIG-VD, pour son accueil dans ses locaux. Elle salue également la présence exceptionnelle de Mme Esther Desilets, Directrice du service Education de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) et membre de la Commission Education des adultes et FC du Conseil Supérieur de l'Education du Québec.

Première partie statutaire (14h00-14h30)

1. Adoption du procès-verbal du 14 mai 2009

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Election du comité

M. Jean-François Steiert est démissionnaire.

Mmes Josiane Aubert et Brigitte Bachelard sont élues au comité.

Le comité se compose de la manière suivante :

Mmes G. Savary (présidente), Josiane Aubert, Brigitte Bachelard, Bernadette Morand-Aymon

MM. Didier Juillerat, Franck Le Vallois, Fabien Loi Zedda, Stéphane Manco, Alain Petitpierre, Antonio Sanchez, Johnny Stroumza

Le comité est élu à l'unanimité des membres présents.

3. Etats des comptes

Didier Juillerat présente rapidement les comptes. Le solde actuel est de CHF 15'982.00. Le contrat de prestation CRFC-FSEA, signé ce jour à Yverdon, n'étant pas encore pris en compte, le compte de la CRFC présentera un solde positif d'environ CHF 5'000.00 à la fin 2009.

Mme Savary remercie les institutions pour le versement des cotisations.

4. Programme activités 2010 (Etats généraux)

En lieu et place d'une assemblée générale au printemps 2010, la CRFC propose l'organisation d'une manifestation destinée notamment à la faire connaître : les "Etats généraux de la FC". Période retenue : avril 2010 (deux dernières semaines) - lieu : dans le canton de Vaud – idéalement à Lausanne. Les objectifs et le contenu de cette journée seront fixés par le groupe de travail constitué des membres du comité et de volontaires (MM. A.Girardin, Ph. Merz, P.A Bex, P.Rywalski, M. Brügger disposé à apporter également son soutien). La première réunion de ce groupe est fixée au lundi 16 novembre 2009.

5. Compte rendu séance "FC/entreprise"

Voir compte-rendu (F. Le Vallois, A. Sanchez) distribué et sur le site.

6. Document "Protection des données"

Le document est distribué aux membres présents qui le complètent et le signent. Les membres excusés ce jour, le

formulaire, disponible sur le site, sont invités à l'imprimer, le compléter et le envoyer à la FSEA romande.

Deuxième partie – discussions et prises de positions (14h30-17h00)

Présentation de la structure de la proposition de loi (Ch. Reichenau)

M. Christoph Reichenau a reçu le mandat de la FSEA d'élaborer une proposition de loi modèle. Une première version a été présentée au comité de la FSEA en septembre 2009. M. Reichenau présente ce jour une avant-dernière version et s'engage à tenir compte des suggestions issues de la séance de ce jour de la CRFC.

Suite à un débat nourri, il faudra tenir compte des points suivants :

- Disposer d'une loi moderne laissant la porte ouverte à tout développement futur
- Inscrire la FC dans le système éducatif existant.
- Introduire le droit à la formation continue, l'égalité des chances
- ne pas contraindre la FC à la seule modularisation (élargir la FC au-delà de la seule notion de cours : reconnaissance du non formel !)
- intégrer le tertiaire B (brevet – diplôme – ES)
- créer un lien avec les lois LACI et AI.
- Eventuellement, introduire la notion de prélèvement sur la masse salariale.
- Toutes les lois relatives à la formation continue doivent être traitées sur pied d'égalité.

Le document présenté ce jour est confidentiel : il est demandé aux membres de la CRFC de ne pas le diffuser !

3. Synthèse de la séance

G.Savary remercie chaleureusement M. Reichenau pour sa présentation ainsi que tous les membres présents pour leur contribution. Elle accueille Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, VD qui clôture cette séance.

La séance est levée à 17h00 et est suivie d'un apéritif offert par la HEIG-VD.

me – 2 novembre 2009